

SESSION 2012

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : GRAMMAIRE

COMPOSITION FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

« La poésie dans les *Fables* n'est pas simple mise en vers, mais invention d'un langage. A chaque être elle prête une voix et une âme, et le poète parfois s'émerveille devant son propre pouvoir. »

Jean-Pierre Collinet, *Le Monde littéraire de La Fontaine*, Genève, Slatkine Reprints [1^{ère} éd. 1989], 2009, p. 160.

Vous examinerez cette citation à l'aune des fables de La Fontaine au programme.